



 *Ministère de la Santé
et de l'Action sociale*

Dakar, le 24/04/2020

PANDEMIE COVID 19 / SENEGAL

COMMUNIQUE 54

Ce Vendredi 24 Avril 2020, le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale a reçu les résultats des examens virologiques ci-dessous :

- ✓ sur **528 tests réalisés, 66 sont revenus positifs**. Il s'agit de :
 - **61 cas contacts** suivis par nos services ;
 - **05 cas issus de la transmission communautaire** dont 01 à Médina (Dakar), 02 à Touba, 01 à Mbacké, 01 à Pout.
- ✓ **05 patients hospitalisés ont été contrôlés négatifs, et déclarés guéris.**

01 cas grave est à signaler. L'état de santé des autres patients hospitalisés est stable.

A ce jour, 545 cas ont été déclarés positifs, dont 262 guéris, 06 décédés, 01 évacué, et donc 276 sous traitement.

Le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale exhorte les populations au respect strict des mesures de prévention collectives et individuelles.

En analysant les données sur la transmission communautaire, deux constats majeurs s'imposent :

- ✓ les commerçants font partie des personnes les plus exposées ; par exemple, sur les cinq (5) cas communautaires enregistrés hier, quatre (4) sont des commerçants. C'est pourquoi, j'insiste sur le port systématique de masques dans les marchés et autres lieux publics, conformément à l'arrêté du Ministre de l'intérieur ;
- ✓ Les mesures d'interdiction de déplacements inter - régions ne sont pas rigoureusement respectées par certains sénégalais. Cette attitude au-delà d'exposer leurs auteurs à la maladie, favorise la propagation du virus.

Par ailleurs, dans le cadre de la détection des cas, j'ai demandé à mes services d'augmenter considérablement le nombre de prélèvements effectués par jour, afin de permettre l'identification d'un maximum de porteurs asymptomatiques.

J'encourage le personnel de santé, à tous les niveaux et salue son engagement dans cette guerre contre le Covid 19. A ce sujet, j'ai demandé à mes services un renforcement continu des moyens de protection du personnel de santé.

